



Demande de mobilité d'élèves ingénieurs

En cinquième année

cf. § 8.2 du règlement des études du réseau Polytech

Année universitaire concernée

L'élève ingénieur doit être inscrit dans son école d'origine où il s'acquitte de la totalité des frais d'inscription.

Durée de la période de mobilité : Semestre 9 Année complète (1)

En cas de mobilité sur l'année complète, la convention de stage est signée par l'école d'origine et le suivi du stage et la soutenance sont gérés par l'école d'accueil

ECOLE D'ORIGINE : Polytech'

Spécialité.....

ECOLE D'ACCUEIL : Polytech'.....

Spécialité.....

Nom Prénom

Adresse postale

Courriel

Téléphone

Date

Signature

Pièces à fournir : relevé de notes des semestres S5, S6 et S7, lettre de motivation.

Date limite de retour du dossier à la scolarité de l'école d'origine: 31 mai

1 - AVIS DE L'ECOLE D'ORIGINE sous réserve de validation de l'année en cours

Tampon

Accepté

Refusé (1)

Responsable de la spécialité

Directeur de l'école

Date

Date

Signature

Signature

2 - AVIS DE L'ECOLE D'ACCUEIL

Tampon

Accepté

Refusé (1)

Responsable de la spécialité

Directeur de l'école

Date

Date

Signature

Signature

(1) rayer la mention inutile